

**16 février 1963, Montréal**

**Congrès du Barreau de la province de Québec**

Je me trouve ce soir parmi des confrères et des amis. Je vous remercie sincèrement de me fournir cette occasion de renouer les liens de fraternité qui nous unissent. Il m'arrive souvent de parler à des groupes de professionnels. Ceux que j'ai été à même de rencontrer, depuis que je suis Premier ministre, appartiennent à toutes les disciplines et à presque tous les secteurs d'activité humaine. Je me trouve ce soir devant une imposante assemblée d'avocats et de professionnels du droit qui vivent et exercent dans le Québec, et je suis sûr que certaines réflexions que je me suis faites sur l'évolution actuelle de notre province correspondent à celles qui vous sont vous-mêmes venues à l'esprit. Je voudrais, ce soir, vous en faire part brièvement, car la réalité qui les a provoquées vous intéresse, comme spécialistes du droit et donc des institutions humaines, peut-être plus que n'importe quel autre groupe professionnel. On entend fréquemment des gens nous dire que la province de Québec traverse aujourd'hui une période de changements économiques et sociaux rapides et que ces changements dépassent, par leur ampleur, tout ce qui a pu se produire de ce genre dans le passé. Pour certains, il n'y a dans tout cela qu'une manifestation temporaire dont on exagère la portée; ils croient que bientôt on retournera à l'équilibre antérieur et que l'effervescence présente apparaîtra, avec le temps, beaucoup moins profonde dans ses causes et ses effets qu'on ne se l'imagine maintenant.

Pour d'autres, par contre, le Québec vient d'entrer dans une ère de transformations majeures de nature à changer entièrement le visage qu'il affichait traditionnellement; ces personnes croient à une brisure complète entre le passé et l'avenir du Québec. Pour elles, nous serions actuellement en train de vivre cette brisure et les changements dont nous sommes tous témoins ne seraient que les signes avant-coureurs d'autres changements encore plus marqués.

J'ai bien l'impression, pour ma part, que la réalité se situe à mi-chemin entre ces deux opinions. Au fond, ce qui se produit, c'est que le Québec est tout simplement occupé à se donner les institutions économiques et sociales qui lui manquaient pour avancer dans la voie du progrès. Tout cela crée évidemment un certain bouleversement dans la façon de vivre et de penser d'une partie du peuple québécois, mais je m'empresse d'ajouter que celui-ci, dans son ensemble, ne sentirait aucunement la nécessité d'institutions nouvelles si son mode de vie et sa mentalité n'avaient pas commencé à se transformer eux-mêmes de l'intérieur. En effet, il y a une interaction réelle entre le comportement d'un peuple et ses institutions; à leur tour, ces institutions influencent le comportement, et ainsi de suite. Il ne s'agit pas, à ce propos, de tomber dans l'erreur du matérialisme historique, mais seulement de constater des faits dont le Québec est la scène.

D'ailleurs, toutes proportions gardées, de tels faits ne sont pas particuliers à notre province; d'autres sociétés que la nôtre les ont vu survenir et leur évolution subséquente s'en est ressentie.

For example, let us think back to the beginnings of western capitalism. There came a certain moment in history when, as a result of the pressure of liberal ideas of the time, society wished

to throw off restrictions which dated, for the most part, from the middle ages. These restrictions were gradually abolished, and a new kind of society began to emerge. But in addition to a strong desire for freedom, this society held to the ideal of increased material progress. Individuals felt the necessary strength and dynamism to devote all of their energies towards reaching this goal; but in order to reach it, they needed ways and means which did not then exist. It was in this manner that the limited liability company was born, and has since become the modern corporation. This type of enterprise, and everything that has come from it in methods of financing, was precisely the thing that was lacking at that time for people to risk important amounts of capital in what were sometimes risky undertakings, and which resulted in giving a strong forward movement to trade and industry. It is to this form of business enterprise that the western world owes for a large part, as you know, the development of its standard of living in the few last generations.

Ce qu'il importe de noter toutefois, c'est qu'une fois créée l'entreprise à responsabilité limitée a eu une énorme influence, par ses effets, sur le comportement de toute la société. Elle l'a, pour ainsi dire, transformée et, à la mentalité traditionnelle de l'époque antérieure, a succédé une mentalité nouvelle où la liberté entière d'action était considérée comme la condition première du progrès économique et social. Nous qui vivons dans la seconde moitié du vingtième siècle savons évidemment que libéralisme économique a, à son tour, en plus de donner des résultats positifs indéniables, suscité des problèmes dont les conséquences se sont répercutées, à travers le temps, jusqu'à nous. Plusieurs des efforts de la société contemporaine visent à corriger ces défauts, tout en conservant certains des avantages obtenus.

Et aujourd'hui encore, nous assistons à la création d'institutions nouvelles dont le but est, maintenant comme dans le passé, de fournir à la société les moyens d'action nécessaires à la poursuite des objectifs qu'elle s'est fixés. Je pense, par exemple, au Marché Commun ou aux sociétés d'entreprise mixte, fréquentes en Europe continentale.

Je pourrais continuer pendant longtemps à vous citer des faits illustrant la façon dont les sociétés humaines, à un certain moment de leur histoire et face à des problèmes nouveaux, ressentent le besoin de se donner des instruments leur permettant de réaliser leurs aspirations de façon plus efficace. Je pense cependant que les quelques exemples apportés suffisent pour démontrer que les sociétés sont en constante évolution et que les institutions qu'elles créent sont à la fois des conséquences et des causes de cette évolution. Revenons maintenant au cas du Québec moderne. Les transformations qui s'y produisent actuellement prennent un sens beaucoup plus juste si on les considère dans la perspective dont je viens de donner un exemple. Ainsi, on voit qu'il ne s'agit, dans ces transformations, ni d'un sursaut passager d'éléments instables de notre société, ni d'un renversement définitif et brutal d'un mode de vie auquel nous étions habitués. De fait, le Québec vient de prendre conscience de lui-même et, du même coup, de se rendre compte de la tâche immense qu'il lui faut entreprendre pour atteindre les objectifs nouveaux que cette prise de conscience lui révèle être indispensable à sa vie comme entité distincte et à son progrès comme collectivité humaine.

Les objectifs de la société québécoise actuelle sont l'affirmation économique et l'affirmation culturelle. Le premier provient de ce que le peuple du Québec se rend bien compte qu'il est, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, trop absent du monde de l'industrie, du commerce et de la finance; et que des décisions s'y prennent sans qu'il ait même à donner son avis sur des décisions le touchent parfois de très près. Il voit aussi que souvent le Québec se développe non pas en fonction des besoins de notre population mais en fonction des besoins des entreprises qui exploitent nos richesses et nos matières premières. Il sait surtout que sa vie comme groupement humain distinct au Canada et en Amérique du Nord ne sera pleine et entière que si elle s'appuie sur des assises économiques fortes.

Pour toutes ces raisons le temps venu de créer des institutions économiques permettant à notre peuple de s'affirmer dans un domaine où il est jusqu'à maintenant presque étranger. C'est de ce sentiment qu'est née la Société Générale de Financement et l'Hydro-Québec prendra, avec la nationalisation des onze compagnies privées, d'électricité, une dimension à la mesure des besoins du Québec moderne. Le Conseil d'orientation économique se place dans le même courant d'idées, en ce sens que grâce à la planification économique de type démocratique à laquelle il se prépare il visera à ce que le développement économique du Québec se fasse de façon cohérente et équilibrée. La création d'un ministère des Richesses naturelles obéit aux mêmes préoccupations générales. Il en est ainsi des modifications que la Législature vient d'apporter aux lois coopératives. En somme, le Québec se donne les moyens d'affirmation économique dont il a un besoin pressant, ou bien encore il modernise ceux qu'il a déjà. Quant à l'affirmation culturelle, elle constitue en réalité une aspiration déjà ancienne chez nous, mais dans la situation actuelle elle prend valeur d'objectif primordial. Dans le passé on ne lui a pas suffisamment donné d'appui vraiment efficace. Aujourd'hui, le peuple du Québec a accepté de repenser son système d'éducation, ce qui pourra aussi l'aider du strict point de vue économique. Par l'entremise du gouvernement, il s'est également enrichi d'un ministère des Affaires culturelles.

L'affirmation culturelle ne peut toutefois pas être limitée au seul territoire du Québec. Pour être vivante, une culture doit s'épanouir à l'extérieur de ses frontières naturelles, car elle tire profit du contact avec les autres cultures. Le peuple de la province veut s'affirmer sur le plan canadien et aussi sur le plan international. C'est là le but poursuivi par notre ministère des Affaires culturelles et par l'établissement de nos délégations générales à Paris et à Londres. Là encore il y avait un vide à combler et le Québec a vu à créer les institutions nécessaires à cette fin.

Maintenant que ce vaste mouvement est en bonne voie, à la suite d'un regain de dynamisme que certains qualifient de subit, il va se continuer de telle sorte que le peuple québécois pourra dorénavant disposer de tous les éléments dont il peut avoir besoin pour s'affirmer.

With your indulgence, I would now like to bring out the lesson that can be learned from the present changes that are taking place in our province.

First of all, what appears to a lot of people to be a period of instability and reappraisal is nothing more than a return to normal. In other words, what I mean is that the people of Quebec have given themselves, in the space of a few months, social and economic institutions from which they could have benefited years ago. After a long period of calm and

passivity — a period caused by a great number of factors which would take too long to discuss tonight — our people are trying to make up for lost time, and to do this, they must make an effort of which there are few examples in our history. It is therefore normal for them to be taking up matters anew, even some of those things which we had all learned to look upon as being definitely settled.

Mais ce qui me frappe dans tout cela, c'est que les Québécois, dans leur immense majorité, ne sont pas inquiets du lendemain. Au contraire, ils ont en l'avenir une confiance qui étonne les observateurs étrangers. Ils viennent de se rendre compte de leur force véritable; cela leur donne un sentiment de puissance et confère à leur volonté d'affirmation une portée à laquelle s'attendraient peu nos compatriotes des autres provinces. De son côté, le gouvernement du Québec est devenu en quelque sorte le levier dont les citoyens ont résolu de se servir pour mener à bien leur entreprise d'affirmation économique et culturelle. Il a lui aussi, comme institution, changé de sens; il est devenu actif et plus que jamais s'est mis au service de la collectivité. Il y a plus encore et c'est sur cette idée que je voudrais terminer. On a pu remarquer, dans bien des pays, que le peuple subissait les effets des institutions nouvelles créées par les gouvernements, sans avoir lui-même participé à leur élaboration. Cela est vrai notamment des régimes dictatoriaux. Or, je ne crois pas que cela pourrait survenir chez nous. Je suis même prêt à dire que les politiques actuelles du gouvernement ne sont que les conséquences des désirs que la population exprime par la voix de ses représentants, des associations dont elle fait partie ou encore des médias d'information et de publicité. Il n'en a peut-être pas toujours été ainsi, mais avec la prise de conscience qui s'est produite chez nous depuis quelques années et l'augmentation du degré d'éducation, il n'y a aucune raison de croire que le peuple du Québec perdra contact avec son gouvernement et que l'opinion publique se désintéressera des affaires de l'État.

De cette façon, l'action que le gouvernement pourra dans l'avenir avoir sur l'évolution de la société québécoise ne fera en définitive que résulter du désir même qu'aura cette population de modifier son comportement et sa façon de vivre. En d'autres termes, le gouvernement ne pourra jamais devenir étranger aux préoccupations du peuple, non plus qu'y être indifférent.

S'il obéit à la population, comme je viens de le laisser entendre, le gouvernement la guide aussi, mais il ne la guide que dans des directions où elle veut bien s'engager. Je crois que c'est là l'essence même de la démocratie. Quand on prend l'avion, on a déjà choisi sa destination; mais quand on est dans l'avion, on s'en remet à l'esprit de décision du pilote.

Et, dans cet esprit, la condition première du progrès m'apparaît être l'adaptation constante de nos institutions économiques et sociales aux réalités qui nous entourent, de telle sorte qu'elles réussissent à satisfaire les aspirations profondes des Québécois.

C'est cette œuvre d'adaptation nécessaire que nous avons entreprise. Elle trouble peut-être le calme dont s'accommodaient certains groupes; mais à la demande même de la majorité, nous avons la ferme intention de la poursuivre.